

Denise Muller
13 rue de la Fontenette
1227 Carouge

Copie

Service du Conseil municipal	
- 9 FEV. 2023	
Décision :	Traité par :

REÇU
09 FEV. 2023

Au Conseil administratif
Au Conseil municipal
Mairie de Carouge,
Place du Marché 14
1227 Carouge

Carouge le 6 février 2023
Recommandée

Concerne : Promenade des Orpailleurs et de Noie-tes-puces. Projet de «Voie Verte»

Mesdames les Conseillères administratives,
Mesdames et Messieurs les Conseillers municipaux,

C'est avec consternation que j'ai vu des arbres sciés au niveau du Pont de la Fontenette. Quelques temps après j'ai appris par les journaux les détails concernant la «Voie verte» en cours de préparation : à savoir qu'il s'agit de créer une très large bande cyclable tout au long de ces jolies promenades piétonnes et, pour ce faire, d'abattre encore une grande quantité d'arbres du bord de l'Arve. Ceci pour créer une «Voie verte», quel non-sens ! Je dois dire qu'alors j'ai aussi ressenti une nette désillusion quant aux décisions politiques dites «écologiques».

D'autre part, je n'apprécie pas du tout que sur les panneaux plantés devant la promenade, seulement 2 ou 3 semaines avant le début des travaux, il n'y ait eu aucune mention du sacrifice de tant d'arbres, ni de la largeur prévue pour la bande cyclable. De même qu'il n'en a pas été question, non plus, dans l'article sur le sujet du «Vivre Carouge» (décembre 22-février 23, page 17). Au moins ces informations données à la population auraient-elles pu être claires et franches, et aussi moins tardives, ne serait-ce que par respect pour les centaines de promeneurs, coureurs, familles avec enfants, pique-niqueurs, propriétaires de chiens, tous ces habitants, Carougeois ou pas, qui apprécient tant cette balade et aiment s'y rendre régulièrement.

Ensuite, je ne comprends pas pourquoi vous envisagez de détruire cette belle promenade pour y créer une piste cyclable, alors que vous l'avez récemment si bien réaménagée et «renaturée» après la fin des travaux du CEVA. Ceci d'autant plus qu'il existe, tout près de là et parallèlement, deux très larges bandes cyclables sur la Route de Veyrier, voies récemment aménagées de façon très judicieuse également par vos soins... Et pourquoi sacrifier tous ces arbres et la bio-diversité des bords de l'Arve pour un concept «écologique» de «Voie verte» ? Tout ceci n'est pas cohérent.

Enfin faut-il absolument, pour avoir une «Voie verte», coupler les voies pour promeneurs et les pistes cyclables ? Pourquoi donc ne pas dissocier les vélos sur ce tronçon de «Voie verte», en les faisant passer par la Route de Veyrier puis, en prolongation, élargir le dispositif cyclable déjà existant sur l'Avenue Cardinal-Mermillod ? Ou bien aménager une piste cyclable le long du Clos-de-la-Fonderie où il pourrait y avoir assez de place sans devoir couper des arbres ?

J'espère que vous tiendrez compte des avis exprimés par la pétition en cours et cesserez ces travaux.

Veuillez recevoir, Mesdames les Conseillères administratives, Mesdames et Messieurs les Conseillers municipaux, mes meilleures salutations.

D. Muller



A PRIORITY
PRIORITAIRE

Conseil Municipal
de la ville de Genève
r. de la Croix Rouge 4
1204 Genève